

# LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs

**DICRIM - 2023**



DOCUMENT À CONSERVER



## Table des matières

Édito du Maire.....	3
Se préparer face aux risques.....	4
L'alerte.....	5
Qui fait quoi ? .....	6
Numéros d'urgence.....	7
Inondation.....	8
Tempête et vents violents.....	9
Neige et verglas.....	10
Grand Froid.....	11
Canicule.....	12
Mouvement de terrain.....	13
Séisme.....	14
Risque industriel.....	15
Transport de matières dangereuses.....	16
Rupture de barrage.....	17
Nucléaire.....	18
Sanitaire.....	19
Engins résiduels de guerre.....	20
Menace terroriste.....	21
Prévoir un kit d'urgence.....	23



Comme beaucoup de communes, Belfort est potentiellement exposée à différents risques majeurs. Un risque majeur est un événement naturel (inondation, mouvement de terrain...) ou technologique (transports de matières dangereuses...) ou une menace terroriste potentiellement dangereux avec des enjeux humains, économiques et environnementaux.

Il revient aux élus locaux d'assurer la protection des personnes et des biens.

Dans un souci d'information et de prévention, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été mis à jour afin que chacun devienne acteur de sa propre sécurité.

Il répertorie, pour mieux s'y préparer, les risques et les bons réflexes à adopter par chacun pour limiter les conséquences des événements.

Je vous invite à lire attentivement ce document et à le conserver précieusement. La sécurité doit être une préoccupation de tous.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Damien Meslot'. The signature is written in a cursive, flowing style.

**Damien MESLOT**  
Maire de Belfort

## Se préparer face aux risques

La préparation à la gestion de crise est une responsabilité partagée. Elle incombe aux pouvoirs publics mais également à chaque citoyen. Le guide « Je me protège en famille » vous aidera à organiser votre autonomie durant cette phase critique

📄 <https://mobile.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protège-en-famille>

Ce document est élaboré par la Direction de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur.

### **Le principe du Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS) :**

Toutes les personnes doivent être en mesure, en attendant les secours, de mettre leur famille et leurs biens en sûreté.

Un tel plan se prépare à l'avance, afin d'éviter la panique au moment de l'événement.

Réalisez-le avec vos proches, il vous permettra de faire face aux situations difficiles grâce à la connaissance des risques auxquels vous et votre famille êtes exposés,

- des moyens d'alerte qui vous avertiront d'un danger,
- des consignes de sécurité à respecter pour votre sauvegarde,
- des lieux de mise à l'abri préconisés par les autorités.

Enfin, il permettra de répertorier avec soin les numéros de téléphone indispensables en cas d'événement grave et de constituer un kit d'urgence avec du matériel de première nécessité



En cas d'évènement majeur, le Maire, au titre de son pouvoir de police, diffuse l'alerte auprès de la population afin d'adopter les bons réflexes

Les différents moyens d'alerte :

- FR-Alert via les smartphones
- La radio France Bleu Belfort-Montbéliard (106.8 MHz)
- Le site internet et les réseaux sociaux de la commune
- Voitures avec mégaphone
- Porte à porte
- Les panneaux à messages variables

Dans tous les cas :



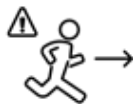
**S'informer en écoutant la radio**



**Prévoir un kit d'urgence en cas d'isolement**



**Prévoir un sac d'urgence en cas d'évacuation**



**Évacuer ou se mettre à l'abri  
(selon la nature du risque)**



**Ne pas téléphoner pour ne pas saturer le réseau. Les services de secours ont besoin du réseau.**



**Ne pas aller chercher vos enfants à l'école**

**SUIVRE LES CONSIGNES  
DONNÉES PAR LES AUTORITÉS.**

# Qui fait quoi ?

## POURQUOI JE NE DOIS PAS ALLER CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE ?

Les établissements scolaires et d'accueil des jeunes enfants sont prioritaires pour les secours lorsque survient une catastrophe naturelle ou industrielle. Chaque établissement est préparé et dispose d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Les enseignants et les professionnels de la petite enfance sont formés et entraînés à réagir à ces situations pour garantir au mieux la

sécurité des enfants. N'allez pas chercher votre enfant si une situation de risque majeur survient, il est davantage en sécurité dans l'établissement scolaire d'accueil de jeunes enfants où il sera pris en charge. Vous vous mettriez inutilement en danger en cherchant à rejoindre son établissement et vous gêneriez l'action des secours.

### Mieux faire face aux risques

Inondation, explosion, incendie, découverte d'une bombe de la Seconde Guerre mondiale, etc. Le risque zéro n'existant pas, chacun doit apprendre à se comporter de la bonne manière en cas de situation d'urgence. Suite à un incendie dans une entreprise, voici, présentées le rôle de chaque acteurs dans la gestion de la situation de crise.



1

Une explosion suite d'un incendie a eu lieu dans une usine de produits chimiques. Un nuage toxique se propage aux quartiers alentours. L'alerte a été donnée par la sirène.



2

Les services de secours, pompiers et Sautu Intervention, ont été intervenus sur le site. Le maire rejoint très vite les lieux.



3

Si le sinistre est très important, ou s'il touche plusieurs communes, le Maire et le Directeur des Secours, il met en place une cellule de crise et s'appuie sur le plan ORSEC.



4

Sous le contrôle du Maire, la commune déclenche son Plan Communal de Sauvegarde : elle prend en charge si besoin l'évacuation des personnes, le ravitaillement et l'hébergement d'urgence.



7

Mieux-vous à l'abri, ne téléphonez pas. Écoutez la radio et appliquez les consignes de sécurité.



6

Le personnel de l'école sait comment mettre les enfants en sécurité : l'établissement a élaboré un Plan Particulier de Mise en Sécurité. Inutile d'aller les chercher, pas la peine de vous mettre en danger.



5

Les équipes de la commune fournissent des moyens logistiques et mettent en place des évacuations.



Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veuillez à préciser les 3 points suivants :

**QUI SUIS-JE ?** Vous êtes victime, témoin... Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.

**OÙ SUIS-JE ?** Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place.

**POURQUOI J'APPELLE ?** Précisez les motifs de votre appel. N'oubliez pas de vous exprimer clairement auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous appelez. Enfin écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie

**NE RACCROCHEZ JAMAIS EN PREMIER**

# Inondation

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone.

La Ville de Belfort est traversée par une rivière à régime torrentiel : La Savoureuse. Cette dernière est sensible aux orages et à la fonte des neiges qui provoquent une rapide montée du niveau d'eau. Pour prendre connaissance de l'état des cours d'eau, vous pouvez consulter le site :

 <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Surélever les meubles et objets électriques
- Gagner les hauteurs rapidement

### À FAIRE :



couper le gaz et l'électricité



monter à pied dans les étages



rester chez soi et fermer portes, fenêtres, soupiraux et ouvertures

### PENDANT L'INONDATION :



Ne pas aller chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieux scolaires ou périscolaires



Ne pas entreprendre d'évacuation sauf si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par la crue.



Ne pas utiliser les équipements électriques (ascenseurs, portes automatisées...)



Ne pas traverser une zone submergée par l'eau



Ne pas accéder à un local ou parking souterrain pour sortir son véhicule ou des objets de valeurs

### APRÈS PENSER À... :

- Vider le surplus d'eau
- Aérer et sécher la maison
- Chauffer dès que possible
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
- Faire l'inventaire des dommages et préparer les dossiers d'assurance

**ATTENTION AUX PLAQUES D'EGOUTS QUI PEUVENT SE SOULEVER ET CRÉER DES FOSSES**



# Tempête et vents violents

On parle de tempête lorsqu'une perturbation atmosphérique génère des vents qui dépassent 89km/h. Ces vents violents s'accompagnent de fortes précipitations et parfois d'orages.

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Rentrer tous les objets et matériaux susceptibles d'être emportés
- Ne pas intervenir sur les toitures
- Ne pas toucher aux câbles tombés par terre
- Rentrer rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- Rester chez soi dans la mesure du possible
- Fermer les portes et fenêtres
- Débrancher les appareils électroniques
- Prévoir les moyens d'éclairage de secours

## PENDANT LA TEMPÊTE :



Limitier les déplacements et n'évacuer qu'à la demande des secours



En extérieur, rester vigilant aux chutes possibles d'objets et végétaux divers

## APRÈS, PENSER À... :

- Réparer ce qui peut l'être sommairement
- Prendre des nouvelles de ses voisins
- Couper les branches et les arbres instables
- Ne pas intervenir sur les toitures, et ne toucher en aucun cas à les fils électriques tombés au sol

# Neige et verglas

Lors d'épisodes de froid, la neige et le verglas peuvent recouvrir rues, routes et trottoirs et sérieusement compliquer les déplacements.

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Se vêtir chaudement
- Éviter les déplacements et les activités extérieures de loisirs
- Se protéger des chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant son domicile
- Privilégier les transports en commun
- Prévoir des moyens d'éclairage de secours
- Ne toucher en aucun cas aux fils électriques tombés au sol



## OPÉRATION DÉNEIGEMENT :

Un service de déneigement à domicile (trottoirs et accès piétonniers) est organisé pour les personnes âgées de plus de 70 ans et/ou en situation de handicap.

**Inscription auprès du Centre communal d'action sociale.**

Un grand froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région.

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Se tenir informé
- Éviter de sortir le soir
- Limiter vos déplacements
- Ne pas surchauffer les logements et assurer une bonne aération
- Ne pas boire de boissons alcoolisées qui favorisent la baisse de la température corporelle
- Faire contrôler les appareils de chauffage chaque année par un spécialiste

## ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE DANGER INVISIBLE MAIS MORTEL



Ne jamais boucher les entrées et les sorties d'air



Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, barbecue, brasero...



Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu)

Le mot « canicule » désigne un épisode de température élevée, de jour comme de nuit, sur une période prolongée. Pour Belfort, cela correspond globalement à une température qui ne descend pas la nuit en dessous de 18°C et atteint ou dépasse, le jour, 33°C.

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. Elle peut provoquer une déshydratation (particulièrement chez les personnes âgées et les enfants en bas âge), l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur.

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Se tenir informé
- Boire régulièrement de l'eau. Ne pas consommer d'alcool
- Se mouiller la peau plusieurs fois par jour. Humidifier vos habits
- Ne pas rester en plein soleil. Se protéger en cas de sortie
- Maintenir la maison à l'abri de la chaleur (stores, rideaux, volets fermés)
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Donner des nouvelles à son entourage si vous êtes une personne vulnérable



**PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES**  
Inscription sur le registre d'alerte et d'urgence auprès du  
Centre communal d'action sociale

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements plus ou moins brutaux du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle (fonte des neiges, pluviométrie anormalement forte, séisme...) ou occasionnés par l'homme (terrassement, fuites de réseaux ou défauts dans la maîtrise des écoulements d'eau, vibrations, déboisements, exploitation de matériaux ou de nappes aquifères).

Ils se manifestent sous plusieurs formes : effondrement, glissement, affaissement, coulée de boue, effondrement de rocher.

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Signaler à la mairie l'apparition de fissures, d'affaissement du sol, de modifications des constructions, sur les murs...
- Évacuer le bâtiment immédiatement en cas de craquement inhabituel et appeler les services de secours



S'éloigner au plus vite de la zone dangereuse



Ne pas revenir sur ses pas



Ne pas prendre l'ascenseur

## APRÈS, PENSER À... :

- Ne pas rentrer dans un bâtiment endommagé sans l'accord des autorités
- Faire l'inventaire des dommages et préparer les dossiers d'assurance

### LES SIGNES ANNONCIATEURS

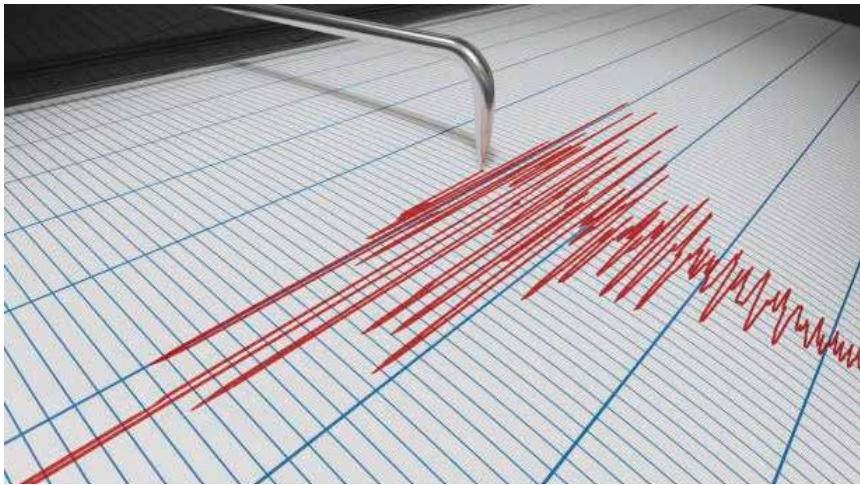
Fissures murales, poteaux penchés, terrains ondulés ou fissurés

# Séisme

Un séisme est une secousse du sol résultant de la libération brusque d'énergie dans la croûte terrestre lorsque le seuil de rupture mécanique des roches en profondeur est atteint.

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- À l'intérieur :
  - ▶ se mettre à l'abri près d'une structure porteuse solide ou sous un meuble solide
  - ▶ protéger sa tête avec ses bras
  - ▶ s'éloigner des fenêtres
- À l'extérieur :
  - ▶ ne pas rester sous des fils électriques ou ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures...)
  - ▶ si vous êtes dans votre voiture, arrêter le moteur, ne pas en descendre et attendre la fin de la secousse



## APRÈS LA 1<sup>E</sup> SECOUSSE :

- attention aux répliques
- couper le gaz et l'électricité
- s'éloigner des bâtiments sans prendre les ascenseurs
- ne pas allumer de flammes
- Si vous êtes bloqué sous les décombres, signaler sa présence en frappant sur un objet

## APRÈS, PENSER À... :

- Faire l'inventaire des dommages et préparer les dossiers d'assurance

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

L'accident peut se manifester par un incendie, une explosion, ou la dispersion dans l'air, l'eau ou le sol de produits dangereux.

La Ville de Belfort n'a pas de sites industriels de type « SEVESO » c'est-à-dire des sites produisant et stockant des substances qui peuvent être dangereuses pour l'homme et l'environnement.

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Se mettre rapidement à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Boucher toutes les arrivées d'air (portes, fenêtres, cheminée et arrêter ventilation et climatisation)
- Couper le gaz et l'électricité et le chauffage
- Rejoindre immédiatement une pièce avec un point d'eau, un mouchoir sur la bouche et le nez (en cas d'irritation)
- Écouter France Bleu Belfort/Montbéliard pour connaître les consignes à suivre
- Ne pas aller chercher vos enfants, des professionnels s'occupent de leur sécurité
- Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours



**En cas d'incident, les habitants présents dans la zone peuvent être amenés à évacuer ou à se confiner, en fonction de la nature, de l'ampleur et de la proximité de l'évènement.**

# Transport de matières dangereuses

Le transport d'une matière dangereuse est le transport d'une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement.

Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive. Par exemple, le gaz domestique, les hydrocarbures ou l'éthylène sont des matières dangereuses.

Le transport de matières dangereuses peut s'effectuer par :

- Canalisations
- Voies routières
- Voies ferroviaires

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Se mettre rapidement à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Boucher toutes les arrivées d'air (portes, fenêtres, cheminée et arrêter ventilation et climatisation)
- Couper le gaz et l'électricité et le chauffage
- Ne pas fumer, pas de flamme ni d'étincelle
- Rejoindre immédiatement une pièce avec un point d'eau, un mouchoir sur la bouche et le nez (en cas d'irritation)
- Écouter France Bleu Belfort/Montbéliard pour connaître les consignes à suivre
- Ne pas aller chercher vos enfants, des professionnels s'occupent de leur sécurité
- Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours

## TÉMOIN D'UN ACCIDENT IMPLIQUANT UN TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES :

- Éloigner les personnes à proximité et ne pas fumer
- Ne pas déplacer les victimes sauf s'il y a un risque imminent d'incendie ou d'explosion
- Donner l'alerte aux secours (18 ou 112) et préciser :



- o Le lieu exact
- o Le moyen de transport
- o La présence ou non de victimes
- o La nature du sinistre
- o La présence ou non de panneaux orange sur le véhicule



Une rupture de barrage est un accident extrêmement rare. Elle correspond à une destruction partielle ou totale de l'ouvrage et entraîne la formation d'une onde de submersion ; celle-ci engendre l'élévation brutale du niveau de l'eau à l'aval, voire un gigantesque torrent.

## **VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :**

- Monter à pied dans les étages ou sur un point haut
- Couper le gaz et l'électricité
- Écouter France Bleu Belfort/Montbéliard pour connaître les consignes à suivre
- Ne pas aller chercher vos enfants, des professionnels s'occupent de leur sécurité
- Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours
- Ne pas revenir sur ses pas

## **APRÈS, PENSER À... :**

- Vider le surplus d'eau et de boue
- Aérer et sécher la maison
- Chauffer dès que possible
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
- Faire l'inventaire des dommages et préparer les dossiers d'assurance

Le risque nucléaire est un événement accidentel, avec des risques d'irradiation ou de contamination pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et l'environnement. Le risque nucléaire majeur est la fusion du cœur du réacteur d'une centrale nucléaire. Ce risque est pris en compte dans l'ensemble des départements du territoire français et non uniquement dans les départements proches d'une centrale nucléaire de production d'électricité.

## VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Se mettre rapidement à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Boucher toutes les arrivées d'air (portes, fenêtres, cheminée et arrêter ventilation et climatisation)
- Ne pas fumer, pas de flamme ni d'étincelle
- S'éloigner des portes et fenêtres
- Écouter France Bleu Belfort/Montbéliard pour connaître les consignes à suivre
- Ne pas aller chercher vos enfants, des professionnels s'occupent de leur sécurité
- Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours

## APRÈS, PENSER À... :

- Ne pas consommer les produits du jardin
- Privilégier l'eau embouteillée
- Écouter les consignes avant de vous rendre dans le centre de distribution de comprimés d'iode

## La Ville de Belfort organise la distribution des pastilles d'iode dans différents gymnases :

- ▶ **Gymnase Parrot** : Rue de Châteaudun, quartier Faubourg-des-Vosges  
Canton Belfort-Centre
- ▶ **Gymnase Thurnherr** : rue Renan, quartier de la Pépinière  
Canton Belfort-Sud
- ▶ **Gymnase Benoît Frachon** : Rue de Vesoul, quartier Belfort Nord  
Canton Belfort-Nord
- ▶ **Gymnase Bonnet** : Rue El-Sadate, quartier des Glacis  
Canton Belfort-Est
- ▶ **Gymnase de l'IUT** : Rue du Maréchal-Juin, quartier du Mont  
Canton Belfort-Ouest



On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations.

Il s'agit des effets sur la santé survenant à la suite d'une exposition de l'homme ou de l'animal à une source de contamination.

On peut également définir le risque sanitaire comme une menace pour l'état de la santé de la population humaine ou animale et qui nécessite une réponse adaptée du système de santé. Le risque sanitaire dépend donc de la nature du contaminant, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme

## LES BONS RÉFLEXES :

- Se tenir informé sur la situation sanitaire
- Respecter les consignes sanitaires des autorités
- Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou utiliser une solution hydro alcoolique
- Porter un masque si on est malade (éternuements et toux)

## EN CAS DE GRIPPE AVIAIRE :

- Éviter tout contact avec les oiseaux vivants ou morts
- Prévenir la mairie lors de la découverte d'un oiseau mort. Surtout ne pas le ramasser.



## Engins résiduels de guerre

La découverte d'engins de guerre, tels que les grenades, obus, bombes, détonateurs, mines ou munitions, peut représenter un danger mortel pour la ou les personnes présentes sur place lorsqu'il y a manipulation ou transport de ces munitions abandonnées et plus particulièrement celles à charge chimique.

### EN CAS DE DÉCOUVERTE D'ENGINS EXPLOSIFS, LES RISQUES PEUVENT ÊTRE :

- L'explosion suite à une manipulation, un choc ou au contact de la chaleur ;
- L'intoxication par inhalation, ingestion ou contact ;
- La dispersion dans l'air de gaz toxiques. Les armes chimiques, utilisées pendant la guerre, renferment des agents toxiques mortels ; si leur enveloppe se rompt, des gaz toxiques sont susceptibles de contaminer l'air.

### VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :

- Ne pas toucher, manipuler ou transporter l'engin explosif
- Ne pas alerter le voisinage pour lui faire admirer l'engin explosif
- Signaler la découverte en contactant la police ou la gendarmerie (en composant le 17) ou la mairie de la commune du lieu où se trouve l'engin, ou la préfecture (24h/24 au 03 84 57 00 07)



Le terrorisme est l'emploi de la terreur à des fins politiques, religieuses ou idéologiques. En France, la menace terroriste demeure à un niveau très élevé depuis 2015.

## **LA FRANCE EST DOTÉE D'UN PLAN VIGIPIRATE QUI POURSUIT 2 OBJECTIFS :**

- développer une culture de la vigilance et de la sécurité dans l'ensemble de la société, afin de prévenir ou déceler, le plus en amont possible, toute menace d'action terroriste ;
- assurer en permanence une protection adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste.

## **LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN VIGIPIRATE REPOSE SUR 3 PRINCIPES MAJEURS :**

- évaluer la menace terroriste en France et à l'encontre des ressortissants et intérêts français à l'étranger ;
- connaître les vulnérabilités des principales cibles potentielles d'attaque terroriste afin de les réduire ;
- déterminer un dispositif de sécurité répondant au niveau de risque.

## **3 NIVEAUX ADAPTÉS À LA MENACE ET MATÉRIALISÉS PAR DES IDENTIFIANTS VISIBLES DANS L'ESPACE PUBLIC :**



## **VOTRE 1<sup>ER</sup> RÉFLEXE :**

- S'échapper
- Se cacher
- Alerter les services de secours (17, 112 ou 114)
- Écouter France Bleu Belfort/Montbéliard pour connaître les consignes à suivre
- Ne pas aller chercher vos enfants, des professionnels s'occupent de leur sécurité
- Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours
- Ne diffuser aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre

# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

## 1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER



## 3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

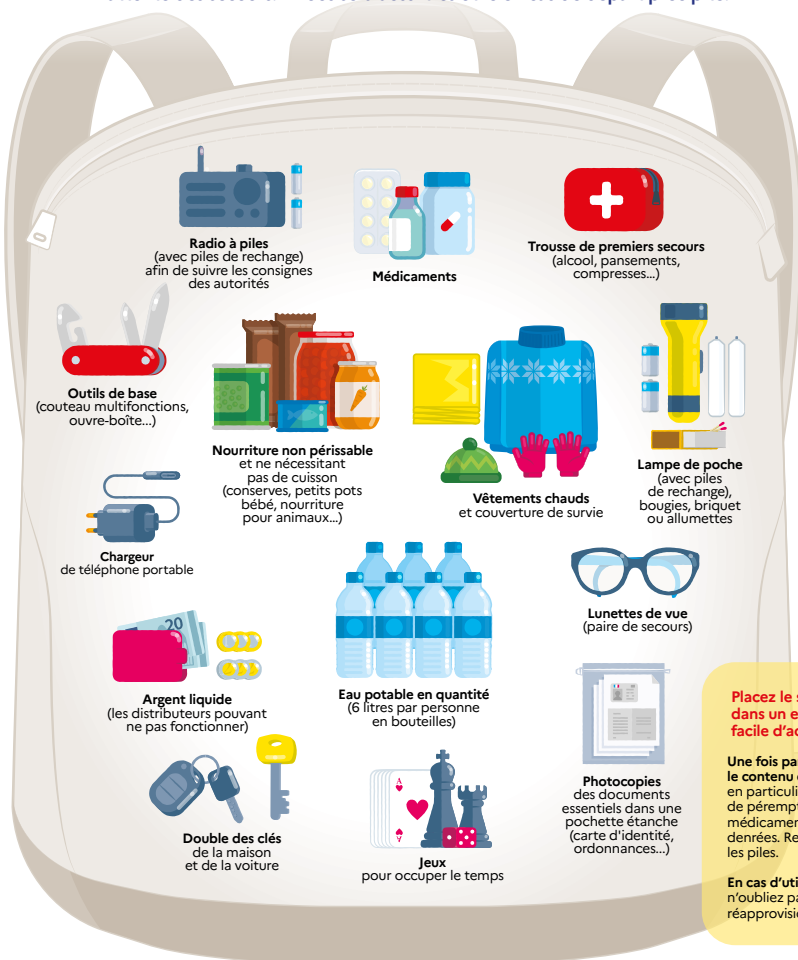


### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr

## Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



**Placez le sac dans un endroit facile d'accès !**

**Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.**

**En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !**

## **Ville de Belfort**

Direction générale des services  
Place d'Armes  
90000 BELFORT

**03 84 54 24 24**

[www.belfort.fr](http://www.belfort.fr)

## **CCAS de la Ville de Belfort**

14 bis Rue du Général Strolz  
90000 BELFORT

**03 84 54 56 56**

